

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Boulevard de la République  
 100-102 (Paris)

**ABONNEMENTS**  
 1 mois 5 francs 6 mois 28 francs  
 1 an 50 francs

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 30 centimes.  
 Chèques en chèque postal 115.14

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
 Publications  
 S'Y A-T-IL UN MOIS DE PUBLICITÉ ?  
 Les N° 1-10  
 11-20  
 21-30  
 31-40  
 41-50  
 51-60  
 61-70  
 71-80  
 81-90  
 91-100

## Nouvelles du jour

### La grande grève américaine. M. Painlevé se défend contre Nivelles.

Sept cent mille mineurs de la houille sont en grève aux Etats-Unis ; mais 185 mille mineurs de l'anthracite ont jusqu'ici résisté au mouvement, et l'on espère que les cheminots ne s'y joindront pas.

Les grévistes réclament la journée de six heures, la semaine de cinq jours, une augmentation de 60 % des salaires, un boni de 50 % pour les heures supplémentaires et de 100 % pour les travaux de jours fériés.

Il n'y aurait rien à dire des deux dernières demandes sinon que les compagnies qui les trouveraient exorbitantes n'ont qu'à ne pas donner occasion. Mais l'augmentation de 60 % des salaires quand ils ont déjà été augmentés et que le nombre des heures de travail est diminué est tout à fait déraisonnable. Les propriétaires de mines n'avaient pas repoussé ces demandes en bloc, mais ils demandaient un arbitrage, que les ouvriers ont refusé, exigeant la proclamation de la grève au 1<sup>er</sup> novembre si leurs conditions n'étaient pas acceptées. Les chefs des syndicats, bien que les désapprouvant, se sont conformés à leur volonté et ont déclaré la grève pour ne pas être désavoués.

Le gouvernement est décidé à employer l'armée pour faire rentrer dans l'ordre ceux qui ont ainsi illégalement rompu leur contrat. La grève sera courte si l'opinion publique donne tort aux grévistes et ce pourrait bien être le cas aux approches de l'hiver, où l'on veut pouvoir se chauffer sans que le prix du combustible épuise les ressources du ménage.

Nous avons résumé le réquisitoire du commandant Civrieux chargeant M. Painlevé, ancien président du conseil et ministre de la guerre en France des fautes qui ont amené l'échec de l'offensive du généralissime Nivelles, du 16 avril 1917. Le commandant Civrieux reprochait à M. Painlevé ses interventions impetives dans le rôle du haut commandement, ses hésitations et ses craintes, même son calcul étrangement faux concernant les pertes françaises pour la prise de Brimont.

M. Painlevé n'a pas voulu rester sous le coup de tous ces reproches. Dans une réunion électorale, à Paris, il a répondu à la plupart des points soulevés par le commandant Civrieux et il va faire paraître un grand plaidoyer, de plus de cent pages in-quarto, dans une revue de Paris ; déjà certaines publications donnent d'avance ses arguments essentiels.

Pour justifier son intervention, M. Painlevé parle d'une espèce d'anarchie, au sens étymologique du mot, qui se manifestait dans les sphères du haut commandement français, dès la fin de l'année 1916. Dans les sphères du grand quartier-général, on reprochait même au général Foch le demi-écho de la bataille de la Somme, qu'il avait dirigée. On s'engouait des généraux Nivelles et Mangin, qui avaient remporté des victoires dans leurs offensives devant Verdun, et c'est cet engouement qui désigna le général Nivelles à M. Briand, président du Conseil, comme généralissime, poste auquel il fut nommé le 15 décembre 1916, tandis que Joffre devait se réfugier dans le grade de généralissime honoraire et que le général Foch était relevé de son commandement effectif et mis à la tête d'un bureau quelconque d'études militaires, c'est-à-dire à peu près « limogé », épithète pittoresque par laquelle on désignait ceux qui étaient en disgrâce, c'est-à-dire en exil, loin de la ligne du feu, se reposer dans des fonctions à peu près inutiles, à Limoges.

Nivelles reprit le grand plan d'offensive générale qui avait été la dernière pensée de son prédécesseur Joffre ; on croyait Nivelles seul capable de réussir. Mais le plan du généralissime Nivelles n'était appuyé que par Mangin tandis qu'il était vivement combattu par le général Pétain, qui, dès le premier jour, avait envisagé que ce plan était tombré. L'avis de Pétain était partagé par les généraux Micheler et Franchet d'Espèrey.

Ce fut sur ces entrefaites que M. Painlevé devint ministre de la guerre et qu'il commença à faire part de ses inquiétudes au gé-

néralissime Nivelles sur le succès de l'entreprise. Ces incertitudes étaient partagées par de nombreux hommes d'Etat, comme M. de Freycinet, M. Dubost, président du Sénat, M. Messimy, ancien ministre de la guerre.

La suite des événements prouva que M. Painlevé avait eu raison de salarmer, puisque l'offensive du 16 avril 1917 échoua et finalement fut arrêtée. Les attaques expirèrent vers le 21 avril. Quant aux sacrifices qu'elles coûtèrent, ils auraient été de 28,000 à 29,000 tués sur des champs de bataille et 5000 qui succombèrent à la suite de leurs blessures. M. Painlevé assure que le général Nivelles, en accusant seulement 15,589 morts, s'était basé sur des calculs qui n'appréciaient le chiffre des tués que si la mort était certifiée par deux témoins. Le nombre des blessés avait été de 84,000, et M. Doumer, le 20 avril 1917, à la commission de l'armée du Sénat, avait déclaré : « Nous avons accumulé tous nos moyens ; nous avons perdu près de 120,000 hommes et nous n'avons pas même pris pied sur la falaise de l'Ile-de-France ; c'est un échec, un échec à prendre avec sang-froid, mais un échec ».

M. Painlevé, après avoir établi ce qu'il appelle la réalité des faits, se fait gloire d'avoir substitué au commandement Nivelles-Mangin le commandement Pétain-Foch, décision qui est du 15 mai 1917.

Ces débats, très intéressants par eux-mêmes et dont l'histoire de la guerre fera son profit nous montrent une fois de plus que, à certaines périodes, il s'était produit, chez ceux qui devaient finalement être les vainqueurs, de véritables crises qui ont sérieusement mis en question le sort des armes.

Les Allemands n'ont pas manqué d'user des circonstances favorables qui se présentaient pour eux. On sait que, par l'imprudence d'un commandant français, la presque totalité du plan d'attaque de la 5<sup>me</sup> armée française était tombée entre leurs mains. Les Allemands se servirent de ce renseignement pour tendre un piège à la 5<sup>me</sup> armée, dont une grande partie fut effroyablement maltraitée.

Nivelles avait le devoir de modifier son plan, qu'il savait être connu de l'ennemi. Il n'en fit rien, et cela est vraiment en soi une faute grave, qu'il tâcha de pallier ensuite en disant que M. Painlevé, en toute bonne foi d'ailleurs, mais d'une façon fort imprudente, avait confié les détails du plan à des amis, qui en avaient fait le sujet de leurs conversations, puis que, finalement, l'ennemi en avait été instruit.

En résumé, jusqu'ici, M. Painlevé, qui n'a pu se blanchir complètement, a suffisamment ébloué le général Nivelles pour que l'opinion publique retienne de sérieux griefs contre l'un et l'autre.

Les échecs des armées antibolchévistes, dit la Westminster Gazette, sont aussi bien dus à Pétoitesses de vues de leurs chefs qu'aux efforts des bolchévistes.

Les chefs antibolchévistes ont pris comme but la reconstitution d'une « Russie unie et indivisible » datant d'avant la révolution, et ils se sont refusés à tout arrangement avec les Etats baltiques, la Pologne et l'Ukraine.

Il est certain que l'hostilité de l'Ukraine et la défiance de la Pologne ont compromis la campagne d'été de Denikine qui paraissait promettre beaucoup.

Suivant le correspondant d'Helsingfors du Morning Post, ce même état d'esprit, en Finlande et en Esthonie, a rendu périlleuse la situation de Youdenitch. Les Finlandais ne veulent pas lui venir en aide, et les Esthoniens ne sont pas disposés à le laisser se retirer sur leur territoire.

On confirme que la Pologne et la Finlande craignent que le triomphe de la combinaison Koltchak-Denikine-Youdenitch ne menace leur nouvelle existence nationale.

Denikine a la promesse d'être soutenu cinq mois par les Anglais et de recevoir pour 375 millions de vivres et de matériel. Il est fort probable qu'un nouvel examen et une évolution de sa politique à l'égard des Etats frontaliers seraient profitables à sa cause.

On croit que, aux élections du 16 novembre, en Italie, le parti populaire italien (catholique) obtiendra de 100 à 125 sièges, et le parti socialiste de 200 à 250.

Les « populistes » prendraient leur place au Centre — comme jadis les catholiques d'Allemagne — entre les socialistes et les différents groupes libéraux-radicaux, dont l'émiettement est extrême.

### Le nouveau ministère turc

(De notre correspondant particulier)  
 Constantinople, 20 octobre.

Pour se faire une idée de la situation en Turquie le lendemain de la chute du gouvernement de Damad Ferid pacha et de l'accession au pouvoir du nouveau ministère d'Ali Riza pacha et des négociations qui ont été engagées entre le pouvoir central et les leaders des « organisations nationales » d'Anatolie, il faudrait remonter à quelque dix mois, au moment de la conclusion de l'armistice. Le comité Union et Progrès, qui régnait, sans partage, en Turquie pendant toute la durée de la guerre, dut, sous la pression de circonstances imprévisibles, céder le pouvoir et s'effacer devant le haro général qui s'élevait de partout. Une tentative simulée de se maintenir au pouvoir avec le cabinet Izzet Fouad pacha, qui succéda au trio Talat-Enver-Djemal, avorta. Le ministre Teftik pacha, dont l'unionisme était mitigé d'éléments libéraux, n'eut pas plus de succès. Aussi les Jeunes Turcs, les fanatiques du comité Union et Progrès, dirent-ils se résigner à un rôle effacé depuis la prise du pouvoir par Damad Ferid pacha. Pourtant, dans les coulisses, l'arrière-scène de la politique, ils continuèrent leurs manœuvres. L'occupation de Smyrne par les Hellènes et les débarquements italiens en Asie Mineure ont été pour les Jeunes Turcs les deux événements capitaux qui leur ont donné un regain de vitalité, qui, bien exploités, a abouti aux résultats qu'on connaît.

Un autre fait qui a été le résultat de la campagne de restauration unioniste a été l'échec de la délégation turque à Paris. Damad Ferid pacha, désirant donner le coup de grâce à ses adversaires, qui l'accusaient d'avoir vendu le pays à l'étranger, se présenta devant la Conférence de la paix avec des prétentions qui ont surpris les partenaires du Conseil des Cinq, quelque initiés qu'ils fussent dans les détours de la Porte. Les Jeunes Turcs, mécontents, ont pris le chemin d'Anatolie. Là, ils ont manœuvré si bien qu'ils sont parvenus à soulever d'un bout à l'autre l'Anatolie turque. Ce soulèvement avait commencé sous une forme qui a étonné quelques-uns sur ses tendances. Damad Ferid pacha, qui croyait voir dans le « mouvement national » d'Anatolie un auxiliaire précieux pour étayer ses prétentions à l'intégrité territoriale du pays, laissa faire. Lorsqu'il s'est aperçu qu'il y avait eu quelque chose de plus, il voulut réagir, mais cette mesure in extremis eut un résultat contraire et le tempête qu'il laissa se développer l'engloutit.

Avec le nouveau ministère Ali Riza pacha, l'unionisme a fait un grand pas vers la restauration future du comité. Ce cabinet, dévoué aux intérêts du comité, ainsi que le démontrent amplement les mesures qu'il a prises depuis son arrivée au pouvoir, se prétend neutre ou plutôt national.

Toutefois, le mouvement d'Anatolie étant par son essence même purement unioniste, et le fait que les organisations ont reconnu le pouvoir central et ont cessé leurs menaces contre Constantinople, sont des signes suffisants pour faire comprendre que le nouveau gouvernement est une émanation atténuée — si l'on veut — de l'Union et Progrès. La situation à Constantinople se présente sous le même aspect qu'aux plus beaux jours de la splendeur unioniste. La première mesure qu'a prise le nouveau ministère a été de relâcher les principaux instigateurs ou organisateurs des massacres et des déportations arméno-grecques, que, sous le cabinet Ferid pacha, et, après force hésitations, on s'était décidé à arrêter et à mettre en jugement. N'était la présence des forces étrangères d'occupation, les événements à Constantinople auraient pu prendre une tournure dangereuse et tragique. Heureusement, nous n'avons rien à déplorer, si ce n'est une reconnaissance de la criminalité. Malgré les mesures prises par la police intérieure, il y a à dangier manifeste à cheminer dans les rues de la ville, aussitôt que la nuit commence à tomber. Mais passons...

Le gouvernement de Constantinople qui est l'exécuteur des mandements des leaders des organisations nationales d'Anatolie, a commencé à remplacer les *valis* (gouverneurs généraux) des provinces. La plupart des anciens *valis* qui avaient été révoqués par les cabinets précédents, accusés qu'ils étaient d'avoir trempé dans les massacres des chrétiens, sont réintégrés dans leurs anciens postes, au grand scandale de tout observateur impartial. Les « forces nationales » d'Anatolie ont demandé, pour se disperser, la convocation du parlement. Jusqu'à ce moment-là, elles se tiennent sous les armes. Le gouvernement, prenant en considération ces desiderata,

a convoqué les collèges électoraux. Les Grecs, les Arméniens, et les Israélites sont décidés à ne pas participer aux élections législatives. Ce sont des décisions qui ont été prises en commun par les non-musulmans de s'abstenir de la campagne électorale, en signe de protestation contre la situation intolérable faite à ces éléments en Turquie. Plusieurs partis politiques s'abstiendront également de participer aux élections. A cet effet, ils ont publié des manifestes proclamant que, sous la férule de l'Union et Progrès, il ne saurait exister de liberté de vote en Turquie, ce qui démontre, une fois de plus et en dépit de toutes les allégations contraires, que la province est régie par les unionistes.

En dehors de la protestation muette des chrétiens de s'abstenir des élections, le locum tenens du patriarcat orthodoxe et le patriarche des Arméniens viennent de faire une démarche collective suprême auprès des hauts-commissaires de l'Entente à Constantinople, pour les prier d'intervenir afin qu'un terme fût mis à la situation critique dans laquelle se débattaient les chrétiens. Il y a eu effet de quoi. Les rapports qui parviennent aux patriarcat de Constantinople dépeignent la situation des chrétiens dans les provinces sous les couleurs les plus sombres. Il ne se passe pas de jour sans que de nouveaux crimes soient signalés. Vols à main armée, déprédations, dénis de justice sont à l'ordre du jour. La situation se complique par les agissements des bandes nationales dont certains chefs cherchent à profiter du moment pour assourdir d'anciennes haines. Le long calvaire des Arméniens et des Grecs va-t-il donc durer encore ?

### L'Université juive de Jérusalem

Les Sionistes ne se contentent pas des lenteurs du Conseil des Alliés et n'attendent pas ses décisions pour mettre et réaliser leurs projets d'organisation de la Palestine. Parmi les œuvres nombreuses qu'ils préparent ou sont en partie réalisées, une des premières places revient à l'Université juive de Jérusalem. Cet établissement, si est vrai, n'est pas encore ouvert, mais il est affirmé dès ce jour par une école de hautes études qui doit réunir les jeunes gens ayant terminé leur préparation au collège de Jaffa et ceux qui accourent de divers côtes.

L'organisation sioniste à Jérusalem se propose ainsi d'assurer sans retard l'existence de trois facultés avec cours de deux ans. La faculté de physique et de mathématiques comprendra les cours de mathématiques, de mathématiques appliquées, de physique, de chimie et de minéralogie. La faculté de biologie aura les chaires de géologie, de paléontologie, de zoologie, d'anatomie comparée, de botanique et de biologie générale. La faculté des lettres prévoit l'enseignement dans les disciplines suivantes : histoire générale, histoire juive, langue et littérature hébraïques, archéologie et géologie de Palestine, histoire de la philosophie, psychologie, économie nationale et langues modernes : anglais, français et allemand.

Cours et laboratoires permettront aux élèves de se former et de contribuer à l'exploration de la Palestine. C'est la préparation de l'élite intellectuelle qui sera appelée à parfaire la conduite du pays, queques que soient les dispositions arrêtées par le Conseil des Alliés.

### La question du Vorarlberg

Le Bund écrit :  
 Il y a des gens qui sont pour la réunion du Vorarlberg à la Suisse et contre l'adhésion de la Suisse à la Ligue des nations ; il y en a d'autres, (par exemple, au sein du Conseil fédéral), qui sont contre la réunion du Vorarlberg et pour l'adhésion à la Ligue des nations. Mais il y en a beaucoup — et leur nombre va croissant — que le Conseil fédéral rejetterait sûrement dans l'opposition contre la Ligue des nations à si persistait à refuser de porter la question du Vorarlberg devant le forum de la Ligue.

Le Conseil fédéral doit se rendre compte. Il y a entre la question du Vorarlberg et celle de l'accession à la Ligue des nations un rapport évident et logique. Dans le projet de traité de Saint-Germain (paix entre les Alliés et l'Autriche), les Alliés avaient spécifié que la question du Vorarlberg demeurerait en suspens et serait tranchée par la Société des nations. Mais par les efforts de ceux qui poursuivaient le plan de la réunion de l'Autriche avec l'Allemagne, la réserve au sujet du Vorarlberg fut éliminée du traité définitif. Beaucoup de personnes pensent que cela ne serait pas arrivé si le Conseil fédéral avait pris soin de notifier à la conférence de Paris le résultat du plébiscite vorarlbergois du 11 mai. Cela eût pu se faire sans que la Suisse se fût d'aucune façon. Personne n'aurait eu lieu de se formaliser de pareille notification. Ce qui n'a pas été fait alors peut encore se faire et la Société des nations peut être saisie en lieu et place de la conférence de la paix.

Si le Conseil fédéral se décide à cette démarche, montrant ainsi que la Suisse considère la question du Vorarlberg comme toujours pen-

dante, il peut être assuré de recueillir le fruit des peines qu'il se donne pour gagner le peuple à l'idée de l'adhésion de la Suisse à la Ligue des nations.

### Le nouveau Conseil national

Trois groupes de 41  
 Nous avons publié, hier, le classement des nouveaux députés en groupes parlementaires. Dans ce classement, nous avons rangé tous les députés radicaux dans un même groupe, d'après leur étiquette commune. Mais cette communauté d'étiquette ne doit pas faire oublier que les radicaux romands et lésinois se sont séparés des radicaux de la Suisse allemande et ont cessé de participer aux séances du groupe.

Dès lors, pour donner une classification plus précise, il faudrait grouper les députés comme suit :

Groupe radical allemand	41
de la Droite	41
socialiste	41
agrarien	29
radical romand	19
du Centre libéral	9
de politique social.	3
du Grutli	2
Divers	4

### La tâche des nouveaux législateurs

Le nouveau Conseil national a une tâche tout indiquée : il aura à réviser la constitution.

La révision a été demandée par les motions Scherrer-Fillimann et Musy. Sera-t-elle totale ou partielle ? Cela dépendra de ce que va décider le Conseil fédéral, de l'avis que les Chambres manifesteront à ce sujet et enfin de l'initiative qui pourra prendre le ou tel parti.

Si le Conseil fédéral propose la révision totale et que les deux Chambres accèdent à cette proposition, l'Assemblée fédérale telle qu'elle est composée fonctionnera comme assemblée constituante. Si la proposition d'une révision totale n'est admise que par l'une des Chambres, le peuple devra trancher et s'il se prononce pour la révision totale, il y aura lieu de procéder à une nouvelle élection tant du Conseil des Etats que du Conseil national. Si les deux Chambres n'ont d'accord pour écarter le projet d'une révision totale et qu'elle fut demandée par voie d'initiative populaire, il y aurait lieu également au renouvellement des Chambres.

Dans les milieux d'extrême gauche, on se prépare à soutenir l'idée d'une révision totale. Le *Grütli* en esquisse déjà le plan de la refonte constitutionnelle : remplacement du Conseil national par une Chambre économique ; création d'une autre Chambre à laquelle ressortiraient les questions non économiques ; maintien du Conseil des Etats comme seconde instance législative pour les affaires de l'un et l'autre ordre et comme organe de contrôle administratif ; élection du Conseil fédéral par le peuple ; abolition de toutes les causes surannées de la constitution, dans un esprit de liberté intellectuelle et économique.

Ces perspectives nous avertissent que nous allons entrer dans une période d'activité politique intense. Il n'est pas question de se reposer sur les lauriers du 26 octobre.

### Illusions du « Bund »

On a vu que le Bund s'est flatté que le groupe radical et le groupe agrarien formeraient bloc dans la nouvelle Chambre. Le *Berner Tagblatt*, organe conservateur protestant, écrit à ce sujet :

« L'estai de porter à l'actif du parti radical le succès de la liste agrarienne est une manœuvre vaine. Les candidats de la liste agrarienne ne se sont trouvés en apparence avec ceux de la liste radicale que par une pure formalité électorale. Pour le reste, le parti agrarien a fait savoir par ses bureaux de presse qu'il reprochait énergiquement certains points du programme radical et même il a combattu avec vivacité certains candidats de ce parti. Après cela, c'est peine perdue de vouloir faire croire à l'électeur qu'agrarier et radical ne sont qu'un cœur et qu'une âme. Le radicalisme hernois, qui n'avait jadis qu'à se baisser pour ramasser 30 à 32 mandats, a dû vider le terrain, sous le coup d'un mouvement d'opinion précis. Il n'y a rien à changer à cela et les tours de prestidigitation les plus habiles ne donneront pas le change à-dessus. La majorité du peuple hernois en avait assez du fil du parti radical, avec l'extrême gauche. L'ère des spéculations devant les exigences socialistes est passée. Un âge nouveau s'ouvre, qui éveille de grandes espérances. Il s'agira de réaliser l'attente de l'opinion publique ».

Les *Baeler Nachrichten* écrivent de leur côté, au sujet des espérances que l'on affiche dans certaines rédactions radicales :  
 « Ni les électeurs, ni les élus du nouveau parti (agrarier) ne se laisseront persuader de se

mettre à la remorque du radicalisme vieux style. Les paysans se souviendront que, pendant la guerre, ils ont été même presque quotidiennement dans plus d'un journal radical. Ils voudront donc que leurs élus fassent de la politique agrarienne et non pas de la politique radicale. Il en ira de même des artisans, des négociants et des employés.

La dissolution de la Conférence de la paix

Milan, 4 novembre. Selon le correspondant spécial du Corriere della Sera, les efforts des cercles américains et anglais en vue de la dissolution de la conférence redoublent. Il devient de plus en plus évident que les Anglo-Saxons s'efforcent d'accélérer la conclusion de la paix avec la Bulgarie, et poursuivent la formation aussi rapide que possible du gouvernement hongrois en vue de la conclusion de paix prompte et de la déclaration de la dissolution de la Conférence de la paix. La question turque, des Anglais désirent la faire discuter par les grandes puissances au mois de janvier à Londres. Bien que la France soit contre cette tactique, ce courant pourrait avoir prévaloir dans le Conseil suprême interallié. La nouvelle organisation de la Turquie et de l'Asie mineure serait ainsi soustraite à l'influence de la Conférence de la paix et fixée par une conférence des ambassadeurs à Londres, sous la présidence du ministre des affaires étrangères anglais.

Rome, 4 novembre.

Le gouvernement italien communique officiellement que la conférence de la paix de Paris sera dissoute à la fin du mois de novembre.

Le traité de paix au Sénat américain

Paris, 3 novembre. L'Echo de Paris apprend de Washington que les chefs républicains et démocrates se sont accordés pour soumettre au Sénat un programme des réserves qui les amènerait à voter unanimement le traité de Versailles. Toutefois, le sénateur Hitchcock, qui représente le gouvernement au Sénat, a déclaré vouloir avoir l'approbation de M. Wilson avant de conclure un accord.

Les Alliés et la Bulgarie

Paris, 4 novembre. (Havas.) — En l'absence de M. Dulasta, secrétaire général de la conférence de la paix, actuellement à Berne, le colonel Henry, chef de la mission militaire, a remis, hier soir lundi, à M. Théodorof, la réponse du Conseil suprême aux observations de la délégation bulgare. On sait qu'un délai de dix jours a été accordé au gouvernement bulgare pour faire connaître sa réponse définitive.

La délégation américaine à Paris

Milan, 4 novembre. Le correspondant du Corriere della Sera à Paris apprend que la délégation américaine n'a pas été appelée. Elle participe, comme par le passé, aux travaux de la Conférence de la paix. La possibilité d'un rappel de la délégation n'est envisagée, à Washington, que pour le cas où le Sénat américain refuserait de ratifier le traité de Versailles et le pacte de la Ligue des nations. Mais cela ne pourrait arriver cependant que si les sénateurs démocrates, dévoués au président Wilson, s'abstenaient de voter plutôt que d'adhérer que des réserves soient introduites dans le pacte de la Ligue. Dans le cas où quelques réserves des républicains seraient acceptées, le gouvernement de Washington négocierait évidemment avec les ambassadeurs et ministres des différentes puissances à Washington au sujet de la modification des conditions actuelles.

Les mineurs américains

New-York, 4 novembre. (Havas.) — Tous les charbonnages annoncent que malgré l'absence de leurs chefs, les grévistes sont déterminés à faire tous leurs efforts pour montrer qu'ils ont leur pouvoir d'arrêter la production dans tout le pays. Il semble que les propriétaires de mines n'aient pris aucune disposition pour combattre la grève. On ignore si des troupes ont été envoyées pour garder les

mines dans le cas où les grévistes tenteraient d'empêcher les non-syndiqués de travailler. D'autre part, on n'a aucune connaissance d'une tentative de ce genre de la part des grévistes. L'administration du combustible a saisi plusieurs centaines de wagons de charbon en expédition. On attend des ordres pour leur distribution. Il n'est pas encore possible d'indiquer le nombre exact des grévistes. Des indications précises seront fournies très prochainement.

M. Clémenceau va prononcer son grand discours

Paris, 4 novembre. (Havas.) — M. Clémenceau a quitté Paris lundi soir, à 9 heures 30, pour se rendre à Strasbourg. Il était accompagné des ministres Noulens, Colliard, Clavelle et Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, ainsi que du général Mordacq.

Le Saint-Siège et la Finlande

Le gouvernement finlandais a envoyé à Rome un prêtre catholique pour régler avec le Saint-Siège la situation des catholiques de la Finlande. Ceux-ci, pour la plupart de nationalité polonaise, ne sont pas très nombreux, mais le gouvernement finlandais, qui s'est montré dès le début plein de déférence pour le Pape, a déjà l'occasion de s'entendre avec le Vatican pour définir la situation des catholiques au point de vue hiérarchique et civil. M. de Christiernon, envoyé du gouvernement finlandais, a eu une longue audience du Pape.

Le Saint-Siège et le Pérou

La république du Pérou, qui a toujours eu d'excellents rapports avec le Saint-Siège, vient d'élever sa légation auprès du Vatican au rang d'ambassade. Le nouvel ambassadeur a été nommé en la personne du comte de Guacqui, qui réside actuellement à Paris.

D'anciens officiers autrichiens s'expatrient

Rome, 4 novembre. Le croiseur cuirassé Francesca vient d'arriver à Naples. A bord de ce navire se trouvent 871 anciens officiers autrichiens avec leurs familles, qui se rendent au Brésil, où ils ont l'intention de se fixer.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Youdénitch reprend l'offensive

Reval, 4 novembre. (Havas.) — Communiqué du grand quartier général de Youdénitch : Nos troupes ont repris leur offensive dans la direction de Pétrograd, après l'arrêt de quelques jours, auquel les a obligés la tentative des bolchévistes d'envahir notre gauche. Nous avons occupé Ropsha, nous avons repris des routes allant vers Peterhof et Krasnoï Sélo. En raison de l'avance de nos détachements du côté nord, Krasnoï Sélo se trouve maintenant encerclé. A six ou sept kilomètres de Krasnoï Sélo, nous avons repoussé des attaques furieuses soutenues par des trains et des automobiles blindés. Une attaque nous a permis d'avancer et d'occuper plusieurs localités. Nous avons fait de nombreux prisonniers. Le 31 octobre, les batteries de Krasnoï Gorka, de Sierala et d'Enade, situées sur le littoral méridional du côté de Finlande, en avant de Cronstadt, ont été réduites au silence à la suite d'un bombardement violent effectué, par les navires de guerre.

Reval, 4 novembre. (Havas.) — Communiqué du grand quartier général de Youdénitch : Notre offensive contre Tzarskoï-Sélo continue avec succès. Nous avons fait un grand nombre de prisonniers et pris des canons et des munitions. A notre aile gauche, les troupes bolchévistes continuent à avancer. Au sud du camp de Krasnoï Gorka, de nombreux prisonniers et des canons ont été capturés. Vendredi, de fortes explosions ont été entendues à Cronstadt et aux batteries de Krasnoï-Gorka. Des incendies ont été ensuite aperçus. On suppose que les bolchévistes ont fait sauter ces forêts après les avoir abandonnés.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Bieler en audience pontificale. Mgr Bieler, évêque de Sion, a été reçu, une seconde fois, en audience par le Pape, dimanche.

L'état du cardinal Hartmann

Cologne, 4 novembre. L'état du cardinal Hartmann, archevêque de Cologne, qui souffre depuis quelque temps de névralgies faciales s'est aggravé ces derniers jours. Le patient, qui est maintenant éprouvé par des faiblesses et palpitations de cœur, a reçu les derniers sacrements.

Don du cardinal Ferrari

A l'occasion de son jubilé archiepiscopal, le cardinal Ferrari a donné 10,000 livres en faveur des familles pauvres de la ville de Milan. Parmi les évêques arrivés pour sa fête jubilaire, il y a Mgr Bacciarini, administrateur apostolique du Tessin, ancien évêque du Séminaire de Milan.

Mgr l'évêque de Coire

Mgr Schmid de Grüneck est arrivé à Rome.

Nouvelles diverses

Le Conseil suprême des Alliés a décidé d'envoyer un télégramme au gouvernement roumain pour lui demander de répondre à la note du 12 octobre. Le cardinal Mercier s'est embarqué samedi à Québec (Canada) pour rentrer en Belgique.

Confédération

L'ambassade de Franco à Berne

L'Agence télégraphique suisse apprend de bonne source que le gouvernement français ne songe nullement à remplacer actuellement M. Dulasta comme ambassadeur à Berne.

Rigueur intempêtive

Une enquête entreprise par la Société Pro Lemano au sujet des formalités bureaucratiques imposées aux étrangers fait l'objet d'un dossier volumineux.

Citons quelques exemples caractéristiques : Une Luxembourgeoise sollicite l'entrée en Suisse pour y résider avec ses deux filles auxquelles elle désire faire suivre des cours à Genève. L'Office compétent accorde un an aux deux filles et deux mois de séjour à la mère !

A Sofia, le consul suisse répond aux jeunes gens qui désirent venir faire des études chez nous : La Suisse regorge d'étudiants, il est impossible d'y aller pour le moment !

Le consul suisse de Copenhague fait mille difficultés pour autoriser les jeunes filles des pays scandinaves à se rendre en Suisse.

Le consul suisse de Lyon oblige un ingénieur qui désirent venir passer ses vacances d'été en Suisse à attendre de juillet à septembre la réponse à sa demande de visa.

La légation suisse à Paris refuse, sans explication, de viser le passeport d'un soldat français démobilisé désirant rentrer en Suisse où il a passé toute sa jeunesse et où se trouvent ses parents !

Maladresses dans la police des étrangers

On se plaint de nombreuses maladresses commises par notre police à l'égard de personnes de nationalité étrangère. On a cité le cas de lady Curzon, femme du ministre anglais des affaires étrangères. Lady Curzon, revenant d'une cure à Ragatz, et encore malade, se trouvait dans un grand hôtel de Zurich lorsque la police y fit une razzia. Lady Curzon fut molestée.

Voyageurs rentrant de France en Suisse

Communiqué de la Chambre de commerce fribourgeoise : Le Journal officiel français publie cet avis : « Sauf autorisation spéciale du ministre des finances (commission des changes), il est interdit aux voyageurs se rendant à l'étranger d'emporter une somme supérieure à 1000 francs par

personne en billets de la Banque de France ou la contre-valeur de cette somme en billets de banque étrangers. Une tolérance est accordée pour les monnaies d'argent jusqu'à concurrence d'une somme maximum de 10 francs par personne. Les voyageurs qui ne se conformeraient pas à ces prescriptions s'exposeraient à l'emprisonnement et à une forte amende.

Pour les enfants de Vienne et de Budapest

Le Comité international de secours aux enfants à Berne a publié dernièrement un appel en faveur des enfants de Vienne et de Budapest menacés de mort en masse. Les cœurs compatissants se sont ouverts. Le comité a été en mesure d'expédier deux wagons de linge, vêtements et un peu de denrées alimentaires dans les régions où la misère est la plus menaçante (Salzbourg, Vienne, Budapest et aussi en Styrie). On peut encore adresser des dons au Comité ou à la maison d'expédition Schenker et Co, à Buchs.

Le déficit des C. F. F.

Le Conseil fédéral a approuvé le message et le budget des chemins de fer fédéraux pour l'année 1920. Le budget présente un déficit de 47,216,370 francs. L'augmentation des recettes résultant de la reprise du trafic est malheureusement compensée par les frais d'exploitation et par les intérêts.

Le budget des constructions s'élève à la somme totale de 85,000 000 fr. Pour l'introduction de la traction électrique, la dépense prévue est de 51 millions.

Les allocations de renchérissement, les salaires plus élevés, les matériaux plus chers, grèvent fortement le budget. On escompte toutefois une diminution de dépense de 12 millions pour les charbons.

Croix-Rouge

Nous recevons du secrétariat central de la Croix-Rouge suisse la communication que, dimanche, les délégués de la Croix-Rouge suisse se sont réunis à Berne, pour discuter sur la question de l'entrée dans la Ligue internationale des Croix-Rouges. Les débats étaient dirigés par le président de la Croix-Rouge, colonel Bohny. Par 160 voix contre 2, il fut décidé de donner suite à l'invitation d'entrer dans la Ligue, mais en exprimant le ferme espoir que cette union internationale se développera avec le temps d'une façon plus démocratique et que, par la participation de tous les Etats, elle recevra le caractère vraiment international qui est à la base de l'idée de la Croix-Rouge.

Le conflit de La Chaux-de-Fonds

La séance de conciliation a donné les résultats suivants : Le syndicat patronal des industriels de la montre reconnaît tacitement le syndicat des employés de banque et de bureau. Les banquiers, par contre, refusent. Sur la question des tarifs et salaires, les industriels de la montre accordent à leur personnel de bureau une augmentation de 100 % calculée sur les salaires du mois de juillet 1914. Cette augmentation est applicable immédiatement. Pour le cas où elle n'améliorerait pas le salaire déjà acquis, interviendrait une nouvelle augmentation de 50 fr. par mois. Les employés qui sont au bénéfice d'une augmentation récente, soit depuis le 30 juin 1919, ne bénéficieraient pas de cette clause. L'effet rétroactif est calculé à partir du 1er octobre.

C'est entre les banquiers et leurs employés qu'il y a le plus de difficultés à résoudre le conflit. Les banquiers proposent la reprise du travail aussitôt que la grève sera terminée. Tous les employés seront réintégrés ; mais, par suite de la nouvelle classification, des changements sont prévus dans la répartition du personnel. Les banquiers refusent de discuter avec le syndicat dans sa forme actuelle. Ils admettent un groupement d'employés des banques organisé en sous-sections représentant chaque banque. C'est avec ces sous-sections que les divers établissements financiers discuteront séparément.

Tandis que les employés de commerce prennent le travail ce matin mardi, l'arrangement tenté entre les employés de banque et l'association des banques a échoué par suite de

l'intransigeance patronale sur la question des représailles. Les employés de banque ont décidé dans une assemblée importante de continuer la grève.

NÉCROLOGIE

Le chanoine Demaria

On nous écrit de Lugano : Le jour de la commémoration des morts, le diocèse du Tessin a perdu l'un des meilleurs de ses prêtres : Mgr Jean Demaria, chanoine pénitencier de la cathédrale, ancien directeur spirituel du Grand Séminaire. Mgr Demaria était né à Molare (Léventine), le 16 avril 1840. Il avait fait ses études dans les séminaires milanais. Après avoir été curé à Anzonico et à Claro, il dirigea l'importante paroisse de Biasca, en des jours très difficiles, où le radicalisme essayait d'y implanter le protestantisme. La magnifique église Saint-Charles témoigne de l'esprit d'initiative et du zèle de M. l'abbé Demaria. Mgr Molo Tappea, en 1893, à Lugano, comme directeur spirituel du Grand Séminaire. En 1898 il était nommé chanoine résident de la cathédrale et, en 1915, Rome lui conféra la prêtrature.

Mgr Demaria, qui fut un homme d'action, connut la persécution et le sacrifice. Il est mort pauvre, ayant disposé de sa petite fortune de son vivant, en faveur d'œuvres pies. Il était jeune théologien à Milan lorsqu'il entra dans la première section des Etudiants suisses fondée au Séminaire de cette ville, sous la présidence de M. l'abbé Rampa, qui devait devenir dans la suite évêque de Coire. M.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La chasse aux accapareurs de monnaie française

Plus de cent mille francs ont été saisis ces derniers jours sur des voyageurs qui tentaient de faire passer en Suisse de l'argent français destiné à la fonte. A Bellegarde, on a saisi en un jour plus de 60,000 fr.

Industrie nationale

A l'occasion de la foire d'automne d'octobre, la ville de Lyon, ayant en vue la construction d'habitations à bon marché, a ouvert un concours de matériaux de construction et de machines.

Il y a eu 38 participants. On enregistre avec plaisir le beau succès obtenu par la maison Pasquier-Kiefer-Bizot, de Lausanne, à laquelle ont été adjudgés deux primes dans les premières récompenses pour sa machine à briques creuses et pleines et pour ses briques.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Corruption de fonctionnaires

On annonce de Prague aux journaux l'arrestation de M. Jirak, chef de section au ministère des finances, opérée dans le salon du ministre des affaires étrangères Benes, par le président de la police M. Biernth. Jirak a cherché à soulever le ministre Benes et son suppléant en leur offrant plusieurs millions, aux fins de les gagner à sa cause dans une affaire de sucre avec la Société de banque de Rotterdam et avec la Société générale. Le directeur de la Banque du crédit de Prague, M. Tuma, a également été arrêté. Ce dernier doit avoir une connaissance de l'affaire.

La collision de trains de Danemark

En complément aux nouvelles relatant l'accident de chemin de fer qui eut lieu près de Vigorslev, on annonce que jusqu'à présent on compte 41 morts.

Explosion à bord d'un navire de guerre japonais

On mande de Tokio qu'une explosion s'est produite à bord d'un navire de guerre. Une torpille a été projetée avec ses canons dans la mer. Un officier et douze hommes de l'équipage ont été tués. Il y a eu également un certain nombre de blessés. L'empereur a été témoin de cette catastrophe.

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

XXX

Henry devait revenir le lendemain. Le soir, Mme Norans reçut une lettre de Lugano. Elle était signée par son beau-frère, mais écrite par Mme Aymard.

Ma chère Elisabeth,

Depuis votre départ, j'ai mûrement réfléchi à ce que vous m'avez confié récemment. Vous avez été témoin de ma pénurie, de mon inexprimable surprise. Je n'ai pas voulu prendre sur-le-champ une décision qui eût pu paraître prématurée. Mais la réflexion m'a convaincu qu'il y a un parti à prendre, — un parti douloureux, dont je ne me dissimule pas les côtés blessants pour une mère, et auquel, croyez-le, je ne me décide pas sans un regret profond.

Vous l'avez deviné : je crois de mon devoir de consulter vos parents, de faire remettre à des mains plus sages la tutelle de Suzie, et de vous faire donner un conseil légal, qui m'interviendra dans votre vie d'une manière légitime, mais qui aura la haute main sur vos affaires financières et préviendra ainsi de nouveaux désastres.

Il est vraiment effrayant, vous en conviendrez, qu'en si peu d'années vous ayez dépensé,

perdu, dissipé un million. C'est là un fait inouï, surtout de la part d'une mère, un fait qui témoigne d'une totale incapacité pour les affaires, ou d'une prodigalité poussée au delà de toutes les limites de la raison.

Vous reconnaîtrez vous-même que vous avez gravement manqué à vos devoirs envers votre fille, à vos devoirs, j'ose le dire, même, envers la mémoire de mon frère qui, en vous accordant de si grands avantages, vous avait témoigné une confiance tristement rompue.

Je sais que la dot de Suzie est à l'abri de tout danger. Mais elle sera majeure dans vingt-deux mois, et il est juste, vous voudrez bien l'avouer, de la soustraire à vos imprudences.

Les démarches que j'ai en vue aboutiront probablement à vous donner comme conseil M. Bousseau, qui gère déjà les propriétés de Suzie, et qui veillera à ce que vous n'altériez pas votre fortune personnelle, que vous n'avez dit être intacte, plutôt accrue. Vous ne pourrez effectuer aucune transaction sans lui, mais je ne doute pas qu'il n'apparte à ses précieuses fonctions de tact le plus grand.

Enfin, j'ajoute que nous avons cru voir dans votre manière d'agir un parti pris de ne pas marier votre fille. Si, grâce à vos... imprudences, pour me pas dire vos fautes, elle n'a pu conclure le mariage que nous avions en en vue pour elle, nous n'en désirons pas moins lui voir mener une vie normale, et nous souhaitons qu'elle s'établisse d'une manière avantageuse.

pourra passer une partie de l'année, et trouver les distractions nécessaires à son âge.

Malgré les choses pénibles que contient cette lettre, croyez, ma chère Elisabeth, à mes sentiments dévoués.

Après la lecture de ces pages, Mme Norans se trouva mal, et fut en proie à l'une de ces crises qui effrayaient tant Suzie. Avec quelle impatience celle-ci attendait son frère ! A lui, sa mère dirait peut-être le contenu de cette lettre de Lugano. Que pouvait lui écrire son beau-frère ? Odon s'était-il ravisé, et cette nouvelle causerait-elle à Mme Norans une si violente émotion ? Chose étrange, Suzie ne ressentait aucune joie à la pensée d'un revirement de la part de celui qu'elle avait aimé. Elle était trop impulsive pour ne pas attacher au premier mouvement une importance presque exclusive. Or, le premier mouvement d'Odon avait été de renoncer à elle parce que sa fortune n'atteignait pas le chiffre qu'il s'était fixé. De plus, sans qu'elle s'en rendit compte, la comparaison entre Serge et lui n'avait pas été à son avantage. Et elle se sentait tellement déçue de son rêve passager, qu'elle ne désirait pas voir se renouer ce qu'elle appelait avec amertume une affaire.

Elle venait à sa mère sans que celle-ci s'en doutât. Quelle nuit douloureuse ! L'inquiétude se joignait à ses peines, avec ce sentiment d'un inconnu lui plus en plus oppressif. Et plus que jamais, maintenant, elle aspirait à retourner dans leur maison de famille, si triste fut-elle. Cette chambre, dans un couvent étranger, lui causait une impression de spleen. Combien d'étrangers y avaient passé ? Combien y viendraient après elle ? Elle ne s'était pas avisée, jusqu'alors, de la trouver trop pauvre ; mais

l'absence de tout objet personnel, de tout souvenir de famille lui rendait triste à habiter.

A un moment, elle eut besoin d'un peu d'air, et, ayant chautement couvert sa mère, elle ouvrit sans bruit la fenêtre. Dans le grand silence de la nuit, le bruit de l'eau qui s'écoulait frappait son oreille comme une chanson lugubre ; des lumières tremblaient là et là, et dans l'obscurité, les statues du pont Saint-Ange ressortaient, fantaisistes...

Elle était brisée lorsque, au matin, Mme Norans s'éveilla et voulut se lever. Par une de ces réactions qu'expliquaient à la fois l'excitation de son système nerveux et sa volonté énergique, elle se déclara remise, et fit chercher une voiture pour se rendre chez son fils, tandis que Suzie, pâle et défaite, s'étendait à son tour sur une chaise longue, en proie à une prostration complète, et ayant le sentiment vague qu'elle ne regretterait pas la vie si Dieu l'appelait à lui.

XXXI

Ceux qui voyaient passer Mme Norans n'auraient pas soupçonné le drame intime de son âme.

Sous des dehors calmes, silencieux, un feu courait. Tout ce qui, ces dernières années, avait brisé sa vie et torturé son cœur, toute la passion ardente qu'elle n'avait laissé deviner à aucune créature vivante, se révélait pour livrer le plus cruel des combats.

Elle était venue, l'heure redoutée dont la terreur l'avait désechée, martyrisée, avait ravagé sa santé. L'ancien ses cheveux, l'étrange sa beauté. Et elle ressentait vraiment les angoisses de l'agonie, tandis que la voiture l'emportait vers son fils.

Qu'allait-elle lui dire ? Pourrait-elle, voudrait-elle lui ouvrir son cœur ? A lui, son enfant ?... Mais elle était accablée à une effroyable impasse, et Suzie, le docteur le lui avait dit la veille, était atteinte d'un mal mystérieux. Suzie ! On voulait la lui prendre ! Et quelque chose de farouche la soulevait toute à cette horrible pensée... Tout pour la garder !

Il lui fallut attendre. Quelle torture ! Comme chaque minute retombait cruellement sur son cœur ! Était-ce des secondes ou des heures que marquait le balancier de l'horloge grossière ?

— Mon Dieu !... Elle ne pouvait que penser ce mot. Elle appelait la force, la lumière, et se sentait mourir.

La porte s'ouvrit enfin. Tout d'abord, quand la silhouette blanche apparut sur le seuil, elle eut un soulagement irraisonné, fou. Elle pleura de joie en appelant Henry son fils bien-aimé, son appui, sa confiance. Puis, quand il fut assis près d'elle, inquiet de son agitation, lui disant pour la calmer des mots de petit enfant, elle fut reprise de son angoisse, hésita, pleura de nouveau, de souffrance, cette fois, — des larmes qui ne pouvaient plus s'arrêter, et qui exprimaient son agonie sans la soulager.

Alors, le religieux prit ses mains et la força à le regarder.

— Mère, peut-être n'est-ce pas aujourd'hui votre fils que vous venez trouver ? Si ma tendresse est impuissante à soulever ce fardeau que j'ignore, n'avez-vous pas confiance en celui que Dieu a fait son prêtre, et que beaucoup de malheureux appelleront leur père ?

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

FRIBOURG

Réflexions sur le scrutin du 26 octobre

On nous écrit : Les réflexions que vous émettez dans la Liberté du vendredi 31 octobre sur le vote des conservateurs dans les districts, le 26 octobre, pour les élections au Conseil national, ne me paraissent pas exactes en tous points.

Il est incontestable que la discipline a été bonne, chez nos électeurs. Je faisais partie d'un bureau électoral. J'ai pu m'en rendre compte. Sur 101 listes modifiées (car c'est de ce terme qu'il faut se servir, désormais, en matière d'élection fédérale), il n'y a eu que 16 listes contenant des noms biffés et remplacés par ceux de listes adverses.

Les modifications sont donc des « cumulés », comme vous le dites fort bien.

Par contre, il est inexact de dire que seul M. Grand n'a été cumulé nulle part.

M. Grand a été cumulé dans la Glâne dans une assez forte proportion.

Il l'a été ailleurs par les électeurs glânois en service militaire, — pour la police contre la fièvre aphteuse.

Il l'a été encore dans l'une ou l'autre commune en rapport plus étroit avec le district de la Glâne.

LA QUESTION DU 7<sup>ME</sup> SIÈGE

On sait que les organes réguliers du parti conservateur ont à désigner le candidat au septième siège de conseiller national, attribué au parti par l'élection du 26 octobre.

L'assemblée des députés conservateurs de tout le canton est convoquée à cet effet pour samedi, 8 novembre, à 4 heures après midi, au Cercle catholique de Fribourg.

L'emprunt

L'émission de la deuxième série de quatre millions de l'emprunt fribourgeois a été entée aussi rapidement que la première. Les souscriptions dépassent neuf millions. Aussi va-t-on passer à l'émission de la troisième tranche. Que ceux qui hésiteraient encore ne tardent plus à se décider.

La route du Stadberg

Hier après midi à lieu, en présence de M. le conseiller d'Etat Buchs, directeur des Travaux publics, de M. le conseiller communal Brühlhart, directeur de l'Edilité, de M. l'ingénieur cantonal Lehmann, et de quelques autres membres des bureaux des Ponts et chaussées et de l'Edilité communale, la reconnaissance officielle de la nouvelle route du Stadberg.

Les plans et devis de la route ont été établis par les Ponts et chaussées, et les travaux exécutés sous leur surveillance par les ouvriers de l'Edilité, dirigés par M. Wolhauser, leur excellent contremaître. Il s'agissait de donner aux anciens quartiers une issue plus commode que l'ancienne route de Berne, avec sa pente de 16 %.

Par une harmonieuse courbe à travers le Michligessli, la pente a été réduite à 6,5 %, c'est-à-dire qu'elle est inférieure à celle de la route des Alpes. Les travaux ont été fort bien exécutés, de l'avis des techniciens. Commencée au printemps 1917, la nouvelle route était praticable sur la moitié de la longueur en automne 1918, et le printemps dernier, elle pouvait être ouverte définitivement à la circulation. Sans doute, les devis ont été considérablement augmentés, puisqu'ils ont passé de 60,000 à 175,000 francs. C'est qu'il a fallu compter avec le renchérissement de la main-d'œuvre et des matériaux ; il a fallu construire des canaux, faire des plantations, exproprier. Si l'on tient compte des avantages indéniables de la nouvelle artère, de sa bonne construction, du gain-pain qu'elle a procuré à de nombreux ouvriers pendant de longs mois, on conçoit que les pouvoirs publics n'aient pas reculé devant les sacrifices nécessaires. L'Etat, reconnaissant l'utilité de l'entreprise, porterait de 22,000 à 50,000 fr. la subvention cantonale.

Aujourd'hui, les travaux d'aménagement de la chaussée s'achèvent : le rouleau compresseur fonctionne dans la partie supérieure ; un square a été établi au bas des Zigzags ; un autre sera sous Belvue ; des arbres sont plantés le long de la route. L'œuvre se présente bien ; elle est venue à son heure. Charretiers et conducteurs de camion en apprécient tous les avantages.

Pour les foyers ouvriers

Mettant à profit les expériences du passé, la Fédération ouvrière fribourgeoise — qui fait partie de nos organisations chrétiennes sociales, il importe de le faire remarquer — a décidé de préparer dès maintenant sa fête de famille de fin d'année. On sait que cette petite réjouissance, à laquelle ses organisateurs tiennent à garder le cadre religieux qui la rend meilleure, a pour but de réunir autour de la crèche de Noël les familles de notre grande société ouvrière et de distribuer aux enfants des choses utiles.

Les ressources nécessaires pour cela proviennent en grande partie, jusqu'ici, de la générosité privée. Après les événements dans lesquels notre Fédération ouvrière a gardé une attitude si ferme et si digne, elle doit pouvoir compter plus que jamais sur la sympathie et l'appui efficace de nos autorités, de nos entreprises et de tous nos amis.

L'accident de la Jagne

Nous apprenons qu'un mineur sensible s'est manifesté dans l'état des deux ouvriers victimes de l'accident que nous avons rapporté hier. Bregante est considéré comme hors de danger, tandis que Latty, bien que souffrant un peu moins, donne encore lieu à des inquiétudes.

Les Alliés admonestent la Roumanie

Paris, 4 novembre.

(Havas.) — A la suite d'une décision prise hier matin, lundi, par le Conseil suprême, M. Pichon a adressé au ministre de France à Bucarest un télégramme notifiant au gouvernement roumain que le Conseil est très mal impressionné de voir M. Coanda arriver sans réponse de la Roumanie à la dernière communication des puissances, sous prétexte que le ministre d'Italie n'avait pas fait cette démarche en même temps que la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Le Conseil suprême désire formellement obtenir, dans le délai le plus court, une réponse positive sur tous les points en discussion, la situation en Hongrie exigeant de promptes décisions pour le rétablissement de la situation normale nécessaire pour la sécurité de l'Europe centrale et la prolongation des négociations sur les conditions posées. Le télégramme adressé le 12 octobre à la Roumanie exprimait la satisfaction de l'assurance rapportée par M. Clark, du ferme attachement de la Roumanie à l'alliance. Toutefois, afin d'éviter toute cause de malentendu, le Conseil expose aussi à ses alliés roumains les décisions prises touchant les points pouvant occasionner des divergences, sans vouloir nullement favoriser d'autres intérêts au détriment de la Roumanie.

1. Le Conseil suprême regrette de ne pouvoir accéder à la Roumanie les deux rives de la rivière Maros jusqu'à son embouchure. De Békés-Osaba, la ligne frontrière est à 20 kilomètres au delà du chemin de fer de Szatmar.

2. Les Alliés maintiennent unanimement le principe qui est à la base du traitement des minorités, qui est un élément essentiel susceptible d'écartier désormais les causes de guerre et qui inspira le système de la Société des nations, dont la Roumanie a peut-être mal interprété les dispositions et qui ne porte nullement atteinte à l'indépendance de la Roumanie, à laquelle les Alliés demandent de se soumettre aux obligations imposées aux membres de la Société des nations. Si la Roumanie signait le traité sous réserves, les Alliés examineraient avec elle les modifications à apporter aux clauses qui l'intéressent particulièrement. Le Conseil espère qu'il sera possible d'arriver à un résultat satisfaisant.

Enfin, le Conseil suprême désire que les Roumains fassent connaître sans délai leur décision.

L'Italie à la Conférence de la paix Paris, 4 novembre.

(Havas.) — Le secrétaire de la Conférence de la paix a été avisé que M. de Martino, ministre plénipotentiaire, remplacera M. Crespi au sein de la délégation italienne.

Le butin naval allemand Paris, 4 novembre.

(Havas.) — L'Echo de Paris annonce que, en compensation des navires de guerre allemands coulés à Scapa-Flow, la France recevra six croiseurs légers, et l'Angleterre des docks flottants, des grues et du matériel de guerre.

D'Annunzio s'adresse à la France Milan, 4 novembre.

On mande de Fiume au Corriere della Sera : D'Annunzio s'était adressé à M. Deschanel, président de la Chambre française, pour qu'il présentât à M. Clémenceau le projet concernant Fiume port franc.

M. Deschanel a répondu à d'Annunzio : « Vous avez raison de croire que je suis pour l'Italie un ami sûr. Je ne puis concevoir la politique française sans l'amitié de votre patrie et je ne conçois pas l'avenir de l'Italie sans l'amitié de la France. »

J'ai remis votre note au président du Conseil qui la communiquera à la conférence.

Le Rhin navigable Paris, 4 novembre.

(Havas.) — Selon le journal Le Matin, le ministre des travaux publics a élaboré un projet prévoyant la création d'un canal latéral au Rhin, allant de Huningue à Strasbourg, avec la création d'un grand port fluvial à Strasbourg. Le canal aurait une largeur de 20 mètres et un tirant d'eau de 6 mètres. Il serait construit de façon à permettre la construction d'usines électriques développant une force de 100,000 chevaux.

Désordres en Egypte Londres, 4 novembre.

On mande du Caire au Times : Des désordres continuent à se produire un peu partout en Egypte, mais surtout à Alexandrie et au Caire, où le marché du coton a été dérangé par la grève des charbons et des déchargeurs, qui a éclaté précisément au moment où la récolte était envoyée de l'intérieur pour l'exportation.

On a dû fermer la bourse du coton d'Alexandrie, de même que d'autres bourses égyptiennes, pour empêcher la spéculation au rabais.

Les employés des chemins de fer menacent, eux aussi, de commencer une grève générale. L'agitation s'étend aux universités et aux écoles. En général, la situation est telle qu'elle justifie de graves préoccupations pour l'avenir.

Réaction antisocialiste Berlin, 4 novembre.

D'après une information de Mayence au Berliner Tageblatt, les résultats des élections municipales, où les partis bourgeois ont obtenu la majorité des sièges, sont aussi connus pour toute la Hesse-Nassau. Presque partout, les mandats socialistes sont en présence d'une forte majorité bourgeoise dans la proportion de 3 à 1 et quelquefois de 4 et même de 5 à 1.

Les bolchévistes et les coopératives

Omsk, 4 novembre.

(Havas.) — Suivant des nouvelles de source bolchéviste, 19 représentants des coopératives ont été fusillés à Moscou ; une centaine d'autres ont été emprisonnés. Dans la Russie soviétique, de nombreux représentants des coopératives ont été également fusillés ou emprisonnés. Seuls les employés des coopératives qui, dans le courant du mois auront adhéré au parti communiste pourront conserver leur poste.

Contre les spéculateurs Berlin, 4 novembre.

Selon le Berliner Tageblatt, l'intervention énergique des autorités américaines à Coblenz contre les spéculateurs, conduite avec beaucoup plus de décision que l'intervention des autorités allemandes, a pour effet de provoquer la fuite précipitée de tous les spéculateurs qui peuplaient les hôtels et les cafés. La police criminelle de Berlin a également participé à l'arrestation des mercantins. Dans l'entrepôt d'un seul d'entre eux, on a trouvé pour 5 millions de marchandises, en grande partie du chocolat et des cigarettes. Ces marchandises détournées ont été saisies.

La grève américaine Washington, 4 novembre.

(Havas.) — Les chefs mineurs ont donné l'ordre aux organisations de cesser la grève. Ils ont reçu l'assurance que le gouvernement est disposé à tenter de régler le conflit aussitôt que l'ordre de grève aura été rapporté.

On croit savoir toutefois que M. Gompers, le président de la Fédération fraternelle des mécaniciens et des chauffeurs de locomotives, ainsi que les chefs des mineurs n'ont obtenu jusqu'à présent aucun résultat appréciable.

Londres, 4 novembre.

On mande de Washington au Times : On croit que le gouvernement va voter les 300 comités des différentes succursales de la Fédération des mineurs, répartis entre les principaux Etats de la Confédération. Cela équivaut en pratique à la confiscation temporaire des fonds de guerre de l'Union des mineurs, qui se montent à environ 75 millions de francs.

Au congrès international socialiste Paris, 4 novembre.

(Havas.) — On mande de Washington à l'Echo de Paris : M. Gompers, à propos des revendications concernant la semaine de 30 heures, déclare que ces revendications n'ont pas pour but de maintenir les hauts tarifs actuels.

Les employeurs qui ont intérêt à raréfier la marchandise réduisent autant que possible la durée du travail des ouvriers, et ceux-ci n'arrivent plus à gagner leur vie. C'est pourquoi ils réclament la semaine de 30 heures, non pas comme maximum, mais comme un minimum.

Washington, 4 novembre.

(Havas.) — La conférence internationale a examiné dimanche la question des sans-travail. M. Arthur Fontaine a en outre exposé la question du traitement des travailleurs alliés dans les pays ennemis et des travailleurs ennemis dans les chantiers des pays alliés. Ces questions ont été renvoyées pour nouvel examen à la commission du chômage.

Une autre commission a été nommée pour présenter un rapport sur l'admission de délégués finlandais, luxembourgeois et autres.

Une proposition a été faite en vue de la participation des femmes à la conférence internationale du travail.

Les salaires en Belgique Gand, 4 novembre.

(Havas.) — Les débardeurs du port se sont mis en grève. Ils réclament un salaire de 18 fr. et 8 heures de travail par jour.

La lutte pour le ravitaillement Milan, 4 novembre.

On mande de Londres au Corriere della Sera : On attend à Londres environ 150 délégués de la Belgique, de la Norvège, de l'Amérique, de la France, de l'Italie, de l'Autriche et de l'Allemagne, pour la conférence internationale convoquée récemment par le comité anglais pour la lutte contre la famine.

Pour les soldats italiens tués Rome, 4 novembre.

Le comité central de la jeunesse catholique italienne a fait célébrer, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, un office funèbre en mémoire des soldats tombés sur tous les champs de bataille. Tous les séminaristes et collèges de Rome, nationaux et étrangers, y ont assisté, de même qu'un grand nombre d'officiers et soldats, un détachement d'infanterie, des représentants de tous les ordres religieux, de plusieurs écoles, et une foule nombreuse.

L'absoute a été donnée par le cardinal Della Volpe.

Une nouvelle basilique à Rome Rome, 4 novembre.

Le jour de la Toussaint, on a ouvert au culte une partie de la nouvelle basilique dédiée à tous les Saints, dans la rue Appia Nuova, à un kilomètre de la porte Saint-Jean. La première pierre de la basilique avait été posée au mois de juin 1914. Les plans de la construction avaient été confiés par le Pape à l'architecte du Palais apostolique, commandeur Constantin Sneider.

A côté de l'église, se trouve un grand bâtiment aménagé en un Institut confié à la Congrégation des fils de la Providence divine.

Grève des grands magasins à Paris Paris, 4 novembre.

(Havas.) — La grève du Bon-Marché se poursuit. Celle des Galeries La Fayette a été annoncée pour ce matin. Il est clair que les

ouvriers vont dénoncer une grève après l'autre, dans chacun des grands magasins de nouveautés. Après les deux magasins déjà cités, un troisième sera probablement atteint par le mouvement : ce sera le Louvre.

La neige en Bohême Prague, 4 novembre.

(Bureau tchèque.) — Le journal agrarien Vecer décrit les conséquences de la chute de neige qui dure depuis plusieurs jours en Bohême et dit que c'est une catastrophe. Les dommages causés à la récolte des betteraves et des pommes de terre, et les ravages causés dans les forêts et dans les jardins, les pertes occasionnées par la destruction des semences se montent à plusieurs millions.

La neige au pays du soleil Gènes, 4 novembre.

Dans toute la Riviera, des chutes abondantes de neige se sont produites. Sur certains points, notamment sur les côtes de Nava, dans les vallées d'Argentina et d'Arrosia, la neige a atteint un demi-mètre de hauteur.

La fièvre aphteuse

La terrible fièvre aphteuse continuant à prendre de l'extension dans notre canton, malgré les mesures ordonnées, le Conseil d'Etat a décidé d'adresser à la population l'appel qui voici :

Au peuple fribourgeois, La fièvre aphteuse sévit avec intensité dans le canton, et revêt un caractère très dangereux. Elle se propage d'une manière inquiétante, avec une facilité et une rapidité extraordinaire. Nous avons ordonné des mesures sévères pour enrayer le fléau. Des troupes ont été mobilisées, pour faire observer les prescriptions édictées dans l'intérêt du pays.

La maladie continue cependant à se propager. Malgré la publication de nombreux avis et recommandations, nous constatons que des intéressés, en trop grand nombre, continuent à considérer l'épizootie avec une légèreté inconcevable, et que d'autres violent sciemment les dispositions prescrites pour en limiter les ravages.

Nous devons, dans ces circonstances, faire appel à toute la population, pour lui demander de faciliter le service pénible de la police sanitaire, en observant strictement les mesures édictées et en prêtant, au besoin, aide aux autorités chargées de les faire respecter.

Le service sanitaire a constaté que la période d'incubation de la fièvre aphteuse était, pendant l'épizootie actuelle, de trois semaines environ. Pendant tout ce temps, et alors même que la maladie ne s'est pas déclarée, le danger de contagion existe. Il est donc nécessaire que chaque agriculteur prenne toutes les mesures de précaution, comme si le fléau menaçait directement son étable.

Nous espérons, avec l'aide de la Providence et le concours de chacun, qu'il sera possible d'enrayer la terrible maladie, qui arrête tout commerce du bétail, entrave considérablement les affaires et menace de diminuer gravement l'efficacité et la valeur de notre troupeau fribourgeois, principale ressource de notre industrie nationale.

Au nom du Conseil d'Etat, Le chancelier, C. GODEL. Le président, E. PERRIER.

On nous prie de rappeler aux inspecteurs du bétail et aux agriculteurs l'article 7 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 28 octobre, qui ne permet l'entrée des étables d'une ferme qu'aux personnes de la maison. En vertu de cet article, les taxes et révisions de taxes du bétail sont interdites dans tout le canton.

Nous tenons à rappeler encore que, en cas d'abatage, par ordre de la police, de bétail contaminé, il peut être procédé à une révision de taxe d'urgence.

L'épizootie a éclaté dans l'étable de M. Nussbaum, l'éleveur bien connu de Grossried (Uebersdorf).

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain matin, mercredi, à 9 h., office de Requiem pour les soldats défunts.

Musique La Concordia. — Demain, mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, répétition pour marche funèbre.

Société suisse des commerçants, section de Fribourg. — Assemblée générale demain soir, mercredi, à 8 h. 1/2, à la Brasserie Viennoise, 1<sup>er</sup> étage.

Calendrier

Mercredi 5 novembre

Saint ZACHARIE et sainte ELISABETH parents de saint JEAN-BAPTISTE

On rapporte que saint Zacharie fut mis à mort par Hérode parce qu'il avait réussi à sauver son fils lors du massacre des Innocents.

Sainte Elisabeth mourut dans une cave où elle s'était cachée pour échapper à la même persécution d'Hérode.

M<sup>me</sup> de REMY, MODES

est à la disposition de ses clientes à son magasin de Fribourg, jusqu'au mardi 4 novembre inclus, avec les derniers modèles de Paris qui ne feront plus étalage. Ils resteront au salon réservés aux clientes.

Revenez le STIMULANT

Avertis au Vin et Ouzo

Vois de viande frigorifiée

Des voies importants ont été découverts dans les établissements frigorifiques de Hambourg, dans lesquels des produits carnés étaient accumulés pour une valeur d'environ 180 millions. Diverses personnes ont été arrêtées. L'enquête prend de grandes proportions. Les voies atteignent une valeur de plusieurs millions.

La neige en France La neige est tombée abondamment dimanche à Paris et dans le Midi de la France, notamment à Luchon, où elle atteignit une vingtaine de centimètres d'épaisseur et en Savoie où elle dépassa un mètre.

Tempête sur les côtes anglaises Une tempête extrêmement violente s'est déchaînée sur la côte sud-est de l'Angleterre dans la nuit de samedi à dimanche, projetant dans les voiliers sur des bancs de sable. On craint que l'un de ceux-ci n'ait sombré et que douze personnes n'aient péri.

Le vol à la quittance A Neuchâtel, un personnage racontait un peu partout qu'il avait gagné 200,000 francs depuis 1914. Les agents du fisc fédéral enquêtèrent sur lui. Après avoir nié, le compte finit par parler, en ajoutant que les 200,000 francs étaient là sur sa table, répartis en quatre plus de 50,000 francs, destinés à quatre banques différentes. Les agents du fisc séquestrèrent ces quatre enveloppes sans en vérifier le contenu, et donnèrent quittance au fraudeur pour 200,000 francs. Muni de ce reçu, le nouveau riche se présenta à une banque de Lausanne et, sur la foi de ce document, obtint d'elle un prêt de 200,000 francs. Lorsque, sur les instances de cette banque, la justice ouvrit les quatre plis mystérieux, on n'y trouva que des chiffons de papier.

TOUJOURS LE MEME

Pour n'en pas perdre l'habitude, avant les séances parlementaires, M. Clémenceau a encore réglé les séances d'une aimable façon.

C'était le dimanche 19 octobre ; quelques jours consacrés se demandaient avec inquiétude s'ils allaient pouvoir terminer leurs travaux ce jour-là ; ils exprimaient leurs doutes à M. Clémenceau.

— Soyez tranquilles, leur dit celui-ci, on terminera aujourd'hui.

— Mais l'annuité, objecta-t-on, l'annuité ne peut-elle pas créer des difficultés ?

— Laissez donc, dit M. Clémenceau, toujours sûr de lui, si y a par là un M. Pouille qui tient un tout petit prêt.

M. Pouille était le rapporteur du projet de loi, et, en effet, son œuf, c'est-à-dire son système, fut accepté sans modification par la Chambre.

MOT DE LA FIN

La femme d'un conseiller à la Cour de cassation, à Paris, va chez son boucher. Sur l'étal, elle avise un gigot plantureux.

— Combien ?

— Trente-quatre francs, madame.

— C'est cher.

Elle cherche un autre morceau. A ce moment, une nouvelle cliente s'approche, qui a l'air d'une ouvrière cosse. Elle désigne le gigot, et désignant la femme du conseiller, elle déclare :

— Et est temps que les bons morceaux changent de guéule.

Mais la femme du conseiller ne s'émeut pas. Elle réplique avec un sourire :

— Qu'importe, pourvu qu'on ne me force pas à changer de guéule avec elle.

CHANGES A VUE DE LA BOURSE DE GENÈVE

Le 4 novembre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les Banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

Table with columns: Demande, Offre, Paris, Londres (livre st.), Allemagne (mare), Italie (lire), Autriche (couronne), Prague (couronne), New-York (dollar), Bruxelles, Madrid (peseta), Amsterdam (florin), Pétersbourg (rouble).

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 4 novembre BAROMETRE



TEMPERATURE C.

Sept. 29, 30, 31, 1, 2, 3, 4 Novembre

TEMPS PROBABLE Zurich, 4 novembre, midi. Ciel variable. Température en hausse.

**†**  
Madame H. Giaboni et ses enfants, rue de Morat; les familles Giabani-Roch à Tavernier (Tessin); les familles Meyer, à Grandfey, et les familles Jean Meyer, Pérolles, Jean Dubey, allié Meyer, peindre, à Fribourg, Tuss-Meyer, Saint-Léonard, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher mari, fils, beau-fils et beau-frère.

**Monsieur Henri GIABANI**  
employé aux T. T. F.  
décédé pieusement après une douloureuse maladie, à l'âge de 48 ans.  
L'enterrement aura lieu jeudi, 6 novembre, à Saint-Nicolas, à 8 h. 1/2.  
Départ du convoi mortuaire, rue de Morat, 242, Fribourg, à 8 h. 3/4.

**†**  
Musique La Concordia  
Messieurs les membres honoraires, passifs et actifs sont priés d'assister aux funérailles de  
**Monsieur Henri GIABANI**  
membre actif  
qui auront lieu jeudi, 6 novembre, à 8 h. 3/4. Départ du convoi mortuaire, rue de Morat, 242.

**†**  
Le bataillon de fusiliers N° 14  
fera célébrer un office anniversaire solennel, à la mémoire des hommes du bataillon décédés au service du pays,  
**Mercredi 5 novembre**  
à 9 heures du matin  
à la Collégiale de St-Nicolas

Les familles des défunts sont invitées à assister à la cérémonie.  
Tous ceux qui ont fait du service au bataillon durant le service actif sont priés d'y prendre part en uniforme.  
Tenue képi.  
Le commandant du Bat. fus. 14.

**†**  
Le bataillon de fusiliers N° 15  
fera célébrer un office anniversaire solennel à la mémoire des hommes du bataillon, décédés au service du pays,  
**Mercredi 5 novembre**  
à 9 heures du matin  
à la Collégiale de St-Nicolas.

Les familles des défunts sont invitées à assister à la cérémonie.  
Tous ceux qui ont fait du service au bataillon durant le service actif sont priés d'y prendre part en uniforme.  
Tenue képi.  
Le commandant du Bat. fus. 15.

**†**  
Le bataillon de fusiliers N° 16  
fera célébrer un office anniversaire solennel à la mémoire des hommes du bataillon décédés au service du pays,  
**jeudi 6 novembre 1919**  
à 9 1/2 heures

en l'église d'Estavayer-le-Lac.  
Les familles des défunts sont invitées à assister à la cérémonie.  
Tous ceux qui ont fait du service au bat. durant le service actif, sont priés d'y prendre part en uniforme, quelle que soit leur incorporation actuelle.  
Rassemblement par compagnies sur la place de l'église, à 9 h. 15: tenue gris et képi.

**†**  
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de  
**Mademoiselle Caroline KUENLIN**  
aura lieu jeudi, 6 novembre, à 10 heures, à Marly.

**†**  
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de  
**Monsieur Léon WILLERET**  
aura lieu à Estavayer, mercredi, 5 novembre, à 8 heures.

La famille Schürpf-Decker remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper.

**MARBRERIE & SCULPTURE**  
Le soinsigé avisé de la ville et de la campagne qu'il a repris de ce jour  
L'atelier de marbrerie & sculpture de M. Monti  
à la rue de Morat  
Raymond JUNGO, marbrier-sculpteur.

A placer dans famille catholique,  
**une jeune fille**  
robuste, initiée à tous les travaux d'un ménage soigné.  
Offres s. X 28850 L. Publicitas S. A., Lausanne.

Jeune fille désirant apprendre service de  
 **Femme de chambre**  
trouverait place tout de suite à l'Hôtel des Messageries, Lausanne.  
Bons gages. 7906

On demande pour la France  
**2 ou 3 chaudronniers sur fer**  
connaissant bien le montage des conduites et un ou deux chaudronniers sur cuivre.  
Salaire très élevé et remboursement des frais de voyage, et après 6 mois de service, remboursement des frais de retour. Connaissances parfaites de la langue française exigées.  
Ecrire sous N° 28850 L. à Publicitas S. A., Lausanne.

Bureau de la place de mande  
**APPRENTI**  
ayant bonne écriture. Faire offre, par écrit, sous chiffres P 7819 F. à Publicitas, S. A., Fribourg. 7935

**HOMME**  
d'âge mûr, de bonne santé  
**demande place**  
dans la Suisse française pour tous travaux de maison. Préférences modestes. Faire offre N° 9433 B. à Publicitas S. A., Bulle.

**USINE A VENDRE**  
dans le département du Jura (France), sur chemin de communication rejoignant route nationale à 1 km. de service par trois axes comprenant: grand bâtiment, scierie, deux hangars entrecroisés, deux bâtiments d'habitation, dont un grand, machines et important matériel, 9 hectares terrains et chantiers.  
Cette usine peut convenir pour scierie, menuiserie mécanique, ateliers de charpente, tournage, fabrication de bois de brosses et tout travail sur bois, ainsi que pour autres industries.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de notre notaire Jaillat, Agence immobilière franco-suisse, à Vallorbe. Téléph. 49.

**A vendre FERME**  
dans le département du Jura  
comprenant environ 23 hectares de bonne terre, lieux avec confort, vaste logement, deux écuries avec grange et fenils, pavillon et une bâtisse. Prix très modique. Paiement argent français.  
S'adresser à notre notaire, Agence immobilière franco-suisse, Vallorbe.

On demande tout de suite  
**2 chambres meublées**  
communiquantes, facilement chauffables, dans les environs de la Place Notre-Dame.  
S'adresser, par écrit, sous chiffres P 7843 F. à Publicitas, S. A., Fribourg.

**Appartement meublé à louer**  
138, rue des Epouses, 3 ou 5 chambres, chambre de bain, cuisine et dépendances, eau, gaz, électricité.

**A vendre**  
5000 kilos possible an-thracite, Valais, avantageux pour mélanger avec le coke dans les chaufferies centrales.  
7936  
Pour demandes, case postale, 14780, Fribourg.

**A VENDRE**  
environ 1000 pieds  
**foin et regain**  
S'adresser à A. Ottor, Barberêche. 7949

**'Mercure'**  
La plus grande maison suisse pour les cafés.  
**Mélanges exquis**

de **C**afé et de thé  
composé exclusivement des meilleures qualités. — Ne pas confondre avec les sortes inférieures lancées sur le marché à vil prix par la concurrence.  
Fraichement arrivés dans la succursale de  
**'MERCURE'**  
Fribourg: rue de Lausanne, 84.

**THEATRE DE FRIBOURG**  
Dimanche 9 novembre  
**MATINÉE à 3 heures et SOIRÉE à 8 1/2 h.**  
**SOIRÉE**  
**PROF. MALINI**  
l'homme au 6me sens?  
Location chez M. Von der Weid, magasin de musique  
ENTRÉE: Fr. 1.— à Fr. 5.—

**VENDEUSES**  
Pour nos rayons de  
**chaussures, modes et articles de ménage**  
nous cherchons à engager, pour le 15 novembre ou 1er décembre, **bonnes vendeuses** très au courant des articles nommés.  
Placés stables et bien rétribués.  
Adresser offres avec copies de certificats, photos et prétentions de salaire, à **Maison LEB, frères, S. A., Berne.**

**Bottes en caoutchouc**  
1re qualité américaine  
Longues tiges pour chasseurs, pêcheurs, égoutiers  
— PRIX EXCEPTIONNELS —  
**J. VIONNET**  
Vulcanisation  
Bd. de Grancy, 12. LAUSANNE

**Chauffage central**  
TÉLÉPHONE 577  
Fournitures générales pour installations  
Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouilleurs, serpents, tuyauterie, robinetterie, etc.  
Service de contrôle et nettoyage de chaudières.  
Réparations diverses  
Soudure autogène  
**Albert BLANC, Fribourg**  
« La Prairie », 55, Pérolles

**ON DEMANDE**  
**bonne à tout faire**  
pour petite famille. Gages 60 fr. Références exigées. Rue Bertigny, 33.

**Tourbe**  
On demande à acheter quelques wagons de tourbe malaxés ou coupés, sèche.  
Fréd. Grobet, combustibles, Lausanne.

**ON DEMANDE**  
**à louer un APPARTEMENT**  
d'une ou deux chambres avec cuisine. S'ad. Grand'. Rue 40, à Pateller.

**ON DEMANDE**  
pour Lucerne, dans une famille catholique de trois personnes adultes, une **bonne**

**jeune fille**  
pour aider aux travaux de la maison. Elle aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande ainsi que la cuisine. Vie de famille. Gage selon entente.  
Offres sous P 7787 F. à Publicitas S. A., Fribourg. 7930

**Monsieur demande**  
**chambre confortable**  
avec bonne pension, si possible.  
Ecrire conditions, case postale 4292, Morat.

**Jeune personne**  
connaissant le français et l'allemand et, éventuellement, la machine à écrire et la sténographie, trouverait place dans une maison de commerce de canton de Fribourg.  
S'adresser sous chiffres P 7828 F. à Publicitas, S. A., Fribourg. 7939

**Etudiant**  
demande pension, avec chambre, dans une bonne famille, à proximité de l'Université.  
Ecrire sous P 7829 F. à Publicitas, S. A., Fribourg.

Je remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie aux pauvres vendeuses de couronnes, en venant pieusement orner les tombes de leurs chers disparus, malgré le froid et le mauvais temps.  
Mme Yvonne, jardinière.

**Tapis d'Orient**  
GROS et DÉTAIL  
Choix immense et varié  
Spécialité de pièces pour collections  
**PRIX AVANTAGEUX**  
**Le 5 novembre 1919**  
**OUVERTURE**  
de la Succursale de Lausanne  
31, rue de Bourg  
**Etablissements A. GEORGIADIS S. A.**  
Maison fondée en 1874  
GENÈVE Fusterli, 1 ZÜRICH Linthesenergasse, 21

**Maison CHARRIÈRE & Co, Bulle**  
Etablissement spécialement installé pour la vente de  
**PIANOS et HARMONIUMS**  
**PIANOS et ORCHESTRIONS**  
électro-pneumatiques  
Représentation des principales marques suisses et étrangères  
**VENTE AU PRIX DE FABRIQUE**  
Facilités de paiement

**GRAMOPHONES, GRAMOLAS artistiques**  
pour familles  
Ventes. Achats. Réparations. Locations. Echanges.  
Adresse télégraphique: Charrière-Musique, Bulle  
TÉLÉPHONE N° 9

**CHRONOMÈTRES INNOVATION**  
Vente directe du fabricant aux particuliers  
5 ans de garantie — 10 mois de crédit — 8 jours à l'essai  
Modèle spécial de la maison — Boite N° 1 790  
Fr. 89 au comptant Fr. 98 à terme  
Une minute perdue n'est jamais rattrapée et beaucoup ont passé à côté du bonheur pour ce peu de temps mal employé. Il est donc absolument nécessaire aujourd'hui d'avoir l'heure exacte, mais une bonne montre coûte cher. En vous adressant directement à nous, nous vous offrons les avantages d'être une boîte de bonne montre à un prix très bas et garanti 5 ans.  
Régulièrement accrue, 15 rubis, forte boîte argent finissée noir, avec le mécanisme nickel, garanti incassable et inchangeable. Décor fantaisie soignée. Nos montres ne sortent de fabrique que parfaitement réparées, huilées et réglées selon la méthode en poche.  
Achetez Fr. 20.— Par mois Fr. 8.—  
N° 3259. Même montre, mais avec boîte en or vernie. Au comptant Fr. 105.— A terme Fr. 115.—  
Achetez Fr. 30.— Par mois Fr. 8.—  
Le grand avantage des boîtes avec décor à Noël est de devenir un porteur toujours plus précieux. C'est de moins en moins un bijou.  
Pensez aux grands avantages de notre système de vente « Innovation ».  
Régule de précision.  
Plus de 35,000 chronomètres (navalgion en usage).  
Nombreuses lettres de félicitations.  
**FABRIQUE INNOVATION**  
A. Matthey-Jaquet — La Chaux-de-Fonds  
Modèle N° 3274 déposé.  
Maison de confiance et de vieille renommée. Fondée en 1838. — La première du genre en Suisse.  
Toujours huilées, jamais égales. — Demandez nos catalogues gratuits et gratuits.  
Beaux choix de RÉGULATEURS, RÉTILS et BIJOUTERIE.  
Agents sérieux et honnêtes demandés. Incluez le nom du journal.

**Mise aux enchères de propriété publiques et volontaires**  
Vendredi 14 novembre 1919, de 2 à 4 heures de l'après-midi, à l'hôtel Saanerhof à Saanen, il sera vendu aux enchères  
**1** bel alpage très productif, situé sur le territoire de la commune de Saanen, et se composant de:  
1° Un pâturage pour 47 vaches, un chalet, assuré pour une valeur de 6000 fr., et 600 ares de forêts.  
2° Deux alpages d'un seul tenant, pour 90 vaches, deux chalets avec écurie et fromagerie, ainsi que grande étendue de forêts. Cet alpage est très bien situé, à environ 2 heures de la gare de Saanen, forêts très fourrées, bâtiments en très bon état, herbe de première qualité.  
Nous attirons spécialement l'attention de MM. les éleveurs ainsi que des Associations d'élevages de bétail, sur cette occasion d'achat des plus avantageuses.  
Tous renseignements complémentaires sont donnés par  
Le préposé: R. von Grünigen, notaire.

**Appareils photographiques**  
A VENDRE D'OCCASION  
1 appareil Nattel 6 1/2 x 9  
1 Jca 6 1/2 x 9  
1 Kodak 6 1/2 x 9  
1 Gaerz 4 1/2 x 8  
1 Gaumont 4 1/2 x 8  
1 Jca 6 1/2 x 9  
1 Suter 10 x 15  
Demandez renseignements et prix, chez  
**SCHNELL**  
9, Place St-François, 9 LAUSANNE

Vient d'arriver:  
**CAPOC**  
pour remplir des coussins  
Baisse sensible  
chez **F. BOPP**  
tapissier  
8, rue du Tir, 8  
FRIBOURG  
Belles châtaignes vertes  
sacs de 10 kg. 7 fr. 75. Les  
100 kg. 53 fr. franco, Lugano. — Mergant & Co, Lugano.

**On achète**  
pommes de terre, carottes et betteraves.  
Avenue du Moléson, 30, Fribourg.  
On demande à emprunter la somme de  
**1600 à 2000 fr.**  
par obligation hypothécaire en 1er rang, sur domaine agricole d'une taxe cadastrale de 31,000 fr.  
S'adresser sous chiffres P 7731 F à Publicitas, S. A., Fribourg.

**SOCIÉTÉ DES CONCERTS, FRIBOURG**  
61e année  
**1er CONCERT**  
Dimanche 9 novembre, à 8 h du soir, à la Grande M. de la Cruz-Froelich, baryton  
**M. José Porta**, violoniste  
Au piano: **Mme de la Cruz-Froelich**  
Abonnement aux 5 concerts: Places numérotées, 15 fr.; non numérotées, 10 fr.; Entrées à concert, 6 et 4 fr. P 7831 F 7937  
Location au Magasin de musique L. VON DER WEID, 29, rue de Lausanne.

**MODES**  
Nous cherchons, pour le mois de décembre ou pour janvier, pour notre atelier de modes  
**bonnes modistes**  
ainsi qu'une  
**vendeuse**  
très au courant de la branche.  
Offres écrites, avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire, à adresser à  
P.9946 Y 7908  
**Maison Lœb, frères, S. A., Berne**

**Un château près de Fribourg**  
avec quelques poses de terrain à vendre  
Offres sous C 9940 Y à Publicitas S. A. Berne. 7909

**LE CURVIGRAPHE**  
Instrument de précision  
POUR  
tous les dessinateurs  
Agent cantonal: **P. FAYRE, Fribourg**

A vendre, dans le canton de Fribourg,  
**DOMAINE**  
de 120 poses, terrain de 1re qualité, tout même mas, grange à pont, belles écuries cimentées et doublées, bonne maison d'habitation, château de maître en parfait état, confort moderne, grand parc, jet d'eau, vue splendide sur les Alpes, etc.  
S'adresser à l'Agence immobilière A. Frossard, rue des Epouses, 138, Fribourg.

**Emmanuel AMBERG**  
Médecin-praticien  
ancien assistant de la clinique médicale (Prof. Dr Sahli), de l'Université de Berne  
**Spécialiste pour maladies internes**  
recevra à partir du mardi 4 novembre à MORAT  
dans l'ancien appartement du Dr Dinichert  
Heures de visites: 9-11 h. (excepté dimanche); mardi et vendredi, 6-7 heures.

**VENTE PUBLIQUE**  
Pour cause de partage, les biens d'Adolphe Fleury, à Noréaz, vendront par voie d'enchères publiques, le samedi 15 courant, dès les deux heures après midi, à l'auberge de Noréaz, 1° maison d'habitation, grange, écurie, remise en bon état, près d'environ 1 pose, nombreux arbres fruitiers, eau à proximité. 2° environ six poses d'excellent terrain en 2 mas. Le tout situé à cinq minutes de Noréaz. On jointrait le terrain avec la maison, suivant désir des amateurs.  
Pour visiter lesdits immeubles, s'adresser à L. Floury, à Noréaz. 7931-13  
Entrée en jouissance le 22 février 1920.

**CARTONNIER**  
expérimenté, trouvera situation stable dans fabrique importante.  
Adresser offres sous chiffres P 7847 A Publicitas S. A., Lausanne. 7929

**A LA GRANDE MAISON**  
Rue de Lausanne  
Offre spéciale à notre honorable clientèle  
**Un lot très important de complets p' garçons**  
au prix unique de Fr. 15.50 le complet  
**Un lot très important de complets p' cadets**  
(veston, gilet et pantalons longs)  
au prix unique de Fr. 40.— le complet  
Ce lot sera mis en vente dès  
**Mercredi 5 novembre**